

CRITERES	OBJECTIFS : s'assurer de	pieces à fournir
<b>ADMINISTRATIF- LEGISLATIF - ASSURANCE</b>	l'existence légale et de la conformité des statuts par rapport au domaine de qualification demandé par l'entreprise	K bis
	couverture assurance sociale	attestations
	couverture assurance responsabilité civile	attestations
<b>DEONTOLOGIE</b>	de l'engagement du chef d'entreprise envers le client, du métier, des salariés, des confrères, de la profession, et l'engagement à respecter les règles de conduite du qualifié	DOC 06 Règles de conduite du qualifié.
<b>FINANCIER cf Fiche d'analyse financière</b>	pérennité, capacité d'investissement : étude des ratios suivants : liquidité générale, couverture des frais financiers, dettes, encours clients et fournisseurs, taux horaire, taux horaire/rémunération moyenne des AS, AQS, ATQS	liasse fiscale cf DGI n°2050 à 2059-E du dernier exercice clos, attestation expert comptable : nombre d'heures travaillées et chiffre d'affaires
<b>SOCIAL</b>	respect de la convention collective (C.C)	
	respect de la législation du travail en matière de Hygiène /sécurité	
<b>CLIENT</b>	connaissance du secteur d'activités concerné par la qualification demandée :	
	maîtrise des prestations réalisées sur site :	liste du matériel
		organigramme fonctionnel
		fiches de poste : documents renseignés
		fiches de contrôle : documents renseignés
	contrôle de satisfaction client	<b>5</b> attestations clients (fournir un modèle type mentionnant que l'attestation est demandée pour obtenir une qualification qualipropre et mentionnant le domaine de qualification demandé) pour les domaines spécifiques fournir 3 attestations au lieu de 5
<b>FORMATION</b>	maitrise de l'information transmise au nouvel embauché	procédure d'accueil
	l'effort de formation/activité	programme N-1&N pour dossier déposé avant Nov N ou N &N+1 pour dossier déposé après Nov N
		attestations ou factures ou tableau récapitulatif des dépenses de formation de l'entreprise établi par l'OPCA de la propreté
<b>SÉCURITÉ</b>	veille réglementaire	
	prise en compte du respect des règles de sécurité et des obligations légales	plan de prévention renseigné
		Documents unique d'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs
<b>SOUS TRAITANCE (si applicable)</b>	maitrise de la sous traitance	
		procédure de sélection des sous traitants (si sous traitance > 30% du CA de l'activité à qualifier, fournir la preuve de la qualification du ou des sous traitants ou équivalent)

CRITERES	OBJECTIFS : s'assurer de	pieces à fournir
<b>PARTICULARITES / CRITERES SUPPLEMENTAIRES POUR LES QUALIFICATIONS EN NETTOYAGE EN MILIEU CONTRÔLE</b>		
CLIENT	connaissance du secteur d'activités concerné par la qualification demandée :	
		procédure de gestion des contrôles
		tableau de résultats des controles( <b>uniquement pour les qualifications type A/B/C/D</b> )
		fiche de non-conformité( NC) et action corrective (AC)( <b>uniquement pour les qualifications type A/B/C/D</b> )
<b>PARTICULARITES / CRITERES SUPPLEMENTAIRES POUR LES QUALIFICATIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIES</b>		
ENCADREMENT	vérifier que les instructions au personnel est donné par l'entreprise fournisseur et pas par le client : risque de délit de marchandage	procédure de prise de commande , bon de commande (documents renseignés), fiche de poste associées
		procédure d'intervention liées à l'activité
GESTION DES BESOINS ET DES RESSOURCES EN COMPETENCES & RECRUTEMENT	professionnalisation de la fonction recrutement et gestion des compétences : maitrise de l'information transmise au nouvel embauché, identification des besoins en compétences, identification des ressources en compétences et suivi des habilitations	procédure d'accueil
		fiches de descriptifs de fonction et des compétences requises
		fiche d'évaluation, d'entretien d'embauche
		document de suivi de compétence, attestations des habilitations, attestations sur l'honneur du dirigeant précisant qu'il certifie que le personnel travaille sur instructions et est apte à exécuter les travaux ou certificats de capacité de l'entreprise ou du (des) salarié(s)
<b>SUIVI ANNUEL</b>		
CRITERES	OBJECTIFS : s'assurer de	ELEMENTS DE VERIFICATION DU DOSSIER année N pieces fournies
ADMINISTRATIF- LEGISLATIF - ASSURANCE		K bis
	couverture assurance sociale	attestations
FINANCIER	couverture assurance responsabilité civile	attestations
	pérennité, capacité d'investissement	liasse fiscale cf DGI n°2050 à 2059-E du dernier exercice clos
FORMATION	l'effort de formation/activité	programme N-1&N pour dossier déposé avant Nov N ou N &N+1pour dossier déposé après Nov N
		attestations ou factures ou tableau récapitulatif des dépenses de formation de l'entreprise établi par l'OPCA de la propreté
<b>MODALITES DE QUALIFICATION DES "GROUPES" OU STRUCTURES A IMPLANTATIONS MULTIPLES :</b>		
le postulant dépose un dossier de demande de qualification par personne morale (la personne morale est identifiée par son n° de Siret). Les certificats de qualification sont délivrés à chaque entité enregistrée sous ce même numéro. A contrario, un "groupe" constitué de plusieurs personnes morales déposera autant de dossiers que de personnes morales identifiées par un numéro de Siret distinct.		